

N° 27 / DÉC. 2020



Paroles de Communauté

TOURISME

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

CULTURE

FIBRE



LETTRE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PHALSBURG

Directeur de la publication : Christian Untereiner • Conception : JBMac, 06 37 75 96 72, jb.mac@orange.fr • Impression : Imprimerie Scheuer, Drulingen
Crédit photos : Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg • Patrice Bucher • Pixabay • JBMac • Dépôt légal : décembre 2020

• Le mot du Président

La perspective d'un lendemain meilleur.



Rédiger un éditorial, qui plus est le premier de la mandature, en ce mois de décembre 2020 sans céder au pessimisme relève d'un exercice peu aisé.

À un moment où tous les indicateurs sanitaires, économiques et sécuritaires sont au plus bas, les quelques 462 milliards de mesures exceptionnelles et 100 milliards du plan de relance, certes nécessaires, ont généré la pire dégradation de nos finances publiques depuis la seconde guerre mondiale.

Les conséquences vont mécaniquement s'enchaîner :

Résultats comptables des entreprises en diminution

-> baisse du Produit Intérieur Brut

-> déficit de croissance

-> réduction des ressources fiscales

-> rabotage des dotations aux Collectivités.

L'indice boursier CAC 40, qui jusque-là résiste bien, ne reflète pas les inquiétudes de notre territoire dont les activités de commerce, d'artisanat et de prestation touristique souffrent frontalement des conséquences de la pandémie.

Dans ce contexte d'un monde angoissé, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg se doit d'accompagner la sauvegarde de son tissu économique.

C'est ce que nous avons engagé dès la fin du printemps avec le dispositif www.jachetemosellesud.fr dans le cadre d'un partenariat avec les Communautés de Communes voisines de Sarrebourg Moselle Sud et du Saulnois, en mobilisant respectivement 35 000 € et 15 000 € en soutien aux commerçants, artisans, acteurs du tourisme et hébergeurs.

Ce dispositif fédérateur reste actif et je vous invite à l'utiliser en soutien aux commerces locaux.

Nous avons également abondé le fonds Résistance de soutien aux entreprises en difficulté avérée à hauteur de 35 136 € en collaboration avec la Région Grand Est, le Département de la Moselle et la Banque des Territoires.

Mais le mérite de la survie, dans l'attente du bout du tunnel, revient sans détour à chaque acteur du territoire, qu'il soit consommateur ou entrepreneur.

Paradoxalement et concomitamment aux effets de crise, un réel message d'espoir nous vient des nombreux porteurs de projets, installations et développements, attirés par le Pays de Phalsbourg. La Zone d'Activités Maisons-Rouges, à elle seule, a fait l'objet d'une quinzaine d'échanges depuis le mois d'août avec des candidats à l'acquisition de terrains et dans tous les domaines d'activités : commerce - artisanat - prestation de services, logistique ou ludiques - restauration, hôtellerie ou services médicaux. Les implantations passées et futures sont toutes génératrices d'emplois nouveaux et contribuent à une dynamique évidente de notre territoire.

Même si le modèle économique nous invite au respect des équilibres financiers et qu'il nous faudra certainement opérer des choix de priorités dans nos investissements futurs, l'intérêt que portent ces entrepreneurs à notre bassin de vie vient nourrir l'espoir d'une sortie de crise, l'espoir d'une dynamique confirmée, la perspective d'un avenir que nous nous devons d'anticiper, préparer et accompagner proactivement.

Chers habitants du Pays de Phalsbourg, la Communauté de Communes, ses Vice-président(e)s, son Directeur Général des Services, ses collaborateurs et votre serviteur sommes partenaires à vos côtés avec une énergie soutenue.

En ces temps difficiles, je vous engage, à l'aulne de la fin d'année, à vous ressourcer dans les valeurs de la famille et de la solidarité qui nous rendront plus fort pour aborder les défis de 2021, année durant laquelle nous devons réunir et rassembler toutes nos forces humaines et économiques pour rebondir et gagner ensemble.

J'espère que vous aurez plaisir à lire ce Paroles de Communauté et vous souhaite une pleine santé guidée par la prudence et la conviction d'un lendemain meilleur ! ■

Christian Untereiner,
Président

SOMMAIRE

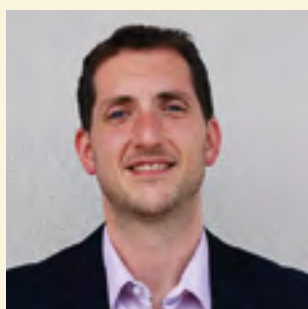
- 2 Le mot du Président
- 3, 4, 5 Les nouveaux visages de la Communauté de Communes
- 6, 7 La Communauté de Communes au cœur de la lutte anti COVID-19
- 8 In tourisme veritas
- 9 Office de Tourisme : nouveaux produits de promotion
Pedro Veloso, artiste connu et reconnu
- 10, 11 La ZA Maisons Rouges : l'atout économique de tout un territoire
- 12 La vallée des talents
- 13 Assainissement et financement
- 14 La culture, une offre de proximité
- 15 Un réseau de lecture gratuit pour rendre la culture accessible à tous
- 16 Des animations hautes en couleurs
Pascal Légitimus à Phalsbourg
- 17 Une belle reprise de l'École de Musique Intercommunale du Pays de Phalsbourg
- 18 Tout le territoire fibré en 2021
- 19 Habitat
- 20 Une tournée avec Sonia
Travaux d'aménagement au siège de la Communauté

• Les nouveaux visages de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

Suite au renouvellement général des conseils municipaux,
le conseil communautaire de la Communauté de Communes a été renouvelé au 15 juillet 2020.
Il est composé de membres titulaires et suppléants élus au sein des conseils municipaux de chaque commune.
Chaque commune dispose d'un nombre de sièges en fonction de la population communale.



Christian Untereiner
Président
Maire de Lixheim



Eric Weber
1^{er} Vice-Président
Maire de Dabo
Economie et finances



Christian Fries
2^{ème} Vice-Président
Maire de Garrebours
Environnement



Régis Idoux
3^{ème} Vice-Président
Maire de Bourscheid
Patrimoine



Marielle Spenle
4^{ème} Vice-Présidente
Adjointe à Phalsbourg
Services à la population



Grégoire Perry
5^{ème} Vice-Président
Maire de Lutzelbourg
Tourisme



Janique Gubelmann
6^{ème} Vice-Présidente
Maire de Guntzviller
Culture et communication

Les titulaires membres du bureau



Antoine Allard
Maire de Brouviller



Roger Berger
Maire de Mittelbronn



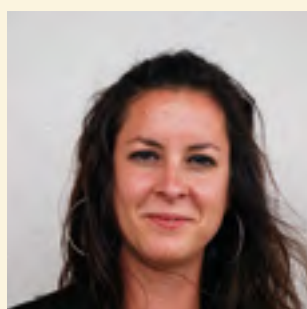
Jean-Philippe Cantin
Adjoint à
St Jean-Kourtzerode



Gilbert Fixaris
Maire de Saint-Louis



Ernest Hamm
Maire de Berling



Emilie Hugues
Conseillère à Dabo



Bernard Kalch
Maire de Henridorff



Jean-Louis Madeleine
Maire de Phalsbourg



**Nadine
Meunier-Engelmann**
Conseillère à Phalsbourg



Joël Muller
Maire de Zilling



Philippe Schott
Maire de Arzviller

Les titulaires



Muriel Bentz
Adjointe à Dabo



J-Michel Wilmouth
Adjoint à Dabo



Viviane Christoph
Conseillère à Dabo



David Antoni
Adjoint à Dabo



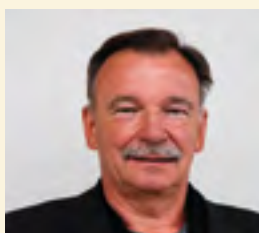
Patrick Zott
Conseiller à Dabo



Jean-Luc Jacob
Maire de
Danne et 4 Vents



Pierre Martin
Maire de
Dannelbourg



Patrick Distel
Maire de Hangviller



Didier Cabailot
Maire de Haselbourg



Denis Kuchly
Maire de Hérange



Philippe Mouton
Maire de Hultehouse



Norbert Hemmerter
Maire de Metting



Jean-Marc Triacca
Adjoint à Phalsbourg



Gisèle Hiesiger
Adjointe à Phalsbourg



Didier Masson
Adjoint à Phalsbourg



Véronique Madeleine
Adjointe à Phalsbourg



Djamel Saad
Adjoint à Phalsbourg



Manuela Zentz
Conseillère à
Phalsbourg



Denis Schneider
Adjoint à Phalsbourg



Nuriye Mutlu
Conseillère à
Phalsbourg



Denis Hilbold
Conseiller à
Phalsbourg



Christian Raéis
Conseiller à
Phalsbourg



Gérard Pfeiffer
Maire de
St Jean Kourtzerode



Sylvain Demoulin
Maire de Vesheim



Roland Gross
Maire de Vilsberg



J-Marc Freismuth
Maire de Waltembourg



André Soulier
Maire de
Wintersbourg

Le secteur culturel a été particulièrement impacté par le virus Covid-19 et les deux confinements.

• La Communauté de Communes au

Les Médiathèques-Bibliothèques et l'École de Musique de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg ont dû fermer leurs portes.

Vecteurs de lien social, il a fallu qu'elles se réinventent pour que la culture reste accessible à nos usagers. Dès le premier confinement, le réseau de lecture a très vite offert des services innovants à ses lecteurs :



- **Média-drive**, un service de réservation en ligne avec possibilité de retirer ses ouvrages sur rendez-vous dans n'importe quel site du réseau avec plus de 1 200 livres retirés lors du premier confinement.
 - **Journal en temps de confinement**, journal de bord collectif sur la toile où les usagers ont eu la possibilité de partager leurs impressions, leurs lectures, leurs coups de cœur, des photos, des recettes, ...
 - **Biblio'imagnia'livres**, création d'histoires collectives avec les lecteurs partagées en ligne.
 - Du côté de l'**École de Musique**, les professeurs de musique, chacun à leur manière, se sont mobilisés et ont fait preuve d'inventivité pendant les confinements pour continuer à offrir un accompagnement musical à distance à leurs élèves via les outils numériques et réseaux sociaux.
- Encore bravo à tous les salariés et bénévoles pour leur disponibilité, leur volonté et leur détermination à maintenir le lien avec le public solidaire et à préparer des lendemains plus heureux.

Janique Gubelmann,
Vice-Présidente en charge de la culture et de la communication

Tourisme : une saison contrariée par la COVID-19

À l'instar de l'économie touristique globale, nous avons subi de plein fouet la crise liée à la COVID-19 cette année.

Les sites touristiques et les prestataires du territoire ont cependant su s'adapter au contexte et faire au mieux pour sauver cette saison particulière amputée de ses premiers mois d'exploitation.

- Au Plan Incliné cela s'est traduit par une ouverture au public le 10 juin au lieu du 1^{er} avril soit plus de 2 mois d'exploitation en moins que les années précédentes. La saison a néanmoins pu suivre son cours jusqu'à la date de fermeture habituelle, le 31 octobre. La fréquentation du site a été divisée par deux par rapport à 2019 sur l'ensemble de la saison. Baisse à imputer à l'absence totale de clientèle de groupes et à une clientèle étrangère timide. Fort heureusement les visiteurs individuels français et de proximité étaient nombreux pendant la période estivale, ce qui a permis de sauver partiellement la saison.

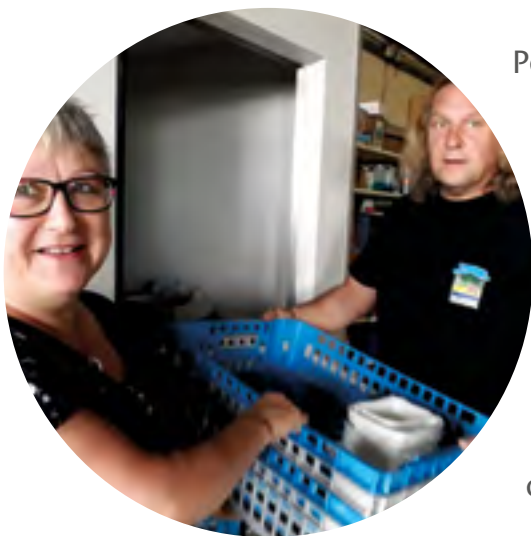
- Au Rocher de Dabo, la saison a été écourtée. Quelques touristes ont tout de même visité la chapelle qui a fermé ses portes au public fin septembre.
- Du côté des hébergements touristiques, sauf certaines exceptions qui ont tiré leur épingle du jeu, les nuitées déclarées étaient en baisse de l'ordre de -56% au cours des 8 premiers mois de l'année.

Enfin, il convient de souligner les nombreuses initiatives privées de nos prestataires qui ont su adapter leur offre à la situation : aménagements, livraisons, drive, ... ainsi que l'engagement dans les démarches de territoire, notamment l'opération **jachetemosellesud** étendue aux hébergements touristiques ou encore l'opération **100euros.mosl** à l'initiative du Département qui propose de rembourser 100 € aux touristes ayant effectué un séjour d'un minimum de deux nuits consécutives dans le département.

Alors que la fin d'année est à nouveau placée sous confinement et que la quasi-totalité des animations et manifestations n'auront pas lieu pendant la période des fêtes, les opérateurs doivent d'ores et déjà se préparer à une saison 2021 plus incertaine que jamais...

Fabrice Burgatt, Directeur de l'Office de Tourisme

cœur de la lutte anti COVID-19



Pendant les confinements, et malgré le contexte et les contraintes sanitaires, la Communauté de Communes a assuré la continuité du service de portage de repas avec efficacité et brio. Elle a notamment pu apporter son soutien à la ville de Phalsbourg, qui s'est retrouvée du jour au lendemain sans solution avec la fermeture des restaurants.

Ce sont plus de 2 070 repas portés, dont 434 sur Phalsbourg, lors du premier confinement. Pendant la COVID-19, le service de portage de repas est d'une importance capitale et permet de rompre l'isolement.

Fonds RÉSISTANCE Grand Est

Avec la Covid-19, notre territoire traverse au même titre que tout le pays une crise dont l'impact économique est plus que significatif.

Dans ce contexte exceptionnel, la Région Grand Est, les Conseils Départementaux et les Communautés de Communes du Grand Est, en partenariat avec la Banque des Territoires ont souhaité se mobiliser conjointement, dès le mois d'avril, pour créer le fonds **RESISTANCE**, dont le but est de soutenir les entreprises et associations dans le besoin.

Le fonds **RESISTANCE** propose un accompagnement sous forme d'avance-remboursable sans intérêt ni garantie, pour renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro-entrepreneurs et petites entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire.

Le dispositif a vocation à financer ou cofinancer un besoin en trésorerie, indispensable pour assurer le maintien ou le redémarrage de l'activité du bénéficiaire. Ce sont ainsi près de 140 000 € qui ont pu être mobilisés pour des acteurs de notre territoire, dont une participation de la Communauté des Communes du Pays de Phalsbourg à hauteur de 35 136 €.

J'achète Moselle Sud.

Afin de relancer la dynamique économique de notre territoire, soutenir nos commerces et nos hébergeurs touristiques, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a cofinancé la plateforme de vente en ligne **j'achète Moselle Sud**, initiée par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud et rejointe par la Communauté de Communes du Saulnois.

La crise sanitaire ayant lourdement touché l'économie locale, le site internet de vente de bons d'achats **jachetemosellesud.fr** lancé dès le mois de juin, a permis de promouvoir les achats dans les commerces indépendants de notre territoire qui se sont inscrits sur la plateforme.

Le principe est simple :

- Lorsque vous achetez un bon d'achat auprès d'un commerce inscrit sur **jachetemosellesud.fr**, vous obtenez en supplément de votre commande, un bon correspondant à 25 % du montant dépensé à utiliser dans toutes les autres enseignes référencées sur le site. Le commerce bénéficie quant à lui d'une rentrée d'argent immédiate
- Lorsque vous réservez un séjour dans l'un des hébergements participants à l'opération, vous bénéficiez d'une remise immédiate de 20 %.

jachetemosellesud.fr a été mis en place en partenariat avec l'Association des Terrasses de la Sarre, l'Association des Hôteliers-Restaurateurs du Pays de Sarrebourg, Sarrebourg cœur de ville, l'Association Société des Commerçants de Sarrebourg et l'Association Zone Maisons Rouges.

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a engagé près de 60 000 euros et le dispositif restera actif jusqu'à épuisement des fonds.

Eric Weber,
Vice-Président en
charge du développement
économique et des finances



• In tourismo veritas

Cette année 2020 aura été plus compliquée sur le plan touristique que les précédentes. La COVID-19 s'est invitée dès l'ouverture de la saison, balayant toutes les ambitions de fréquentation et de résultats. Ce virus, sournois et invisible, a un effet implacable sur l'activité touristique de notre contrée, neutralisant brutalement les politiques de promotion et de valorisation d'un des plus beaux territoires de Moselle.



Ce constat permet de valider combien notre économie locale est étroitement liée à la fréquentation de notre Région. Cependant, malgré la désaffection des touristes étrangers, cette crise sanitaire a permis de retrouver une clientèle française, satisfaite de redécouvrir son pays mais a également permis à une population régionale de se réapproprier nos atouts touristiques.

Le bilan est certes morose, mais toutefois positif, en ce sens qu'il y a une réelle envie de retour à la nature. Cet appel au vert, répondant initialement à un instinct de protection contre le virus, permet de reprendre position sur les bénéfices retrouvés des vacances en pleine nature.

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, consciente du vecteur tourisme comme priorité majeure de notre développement économique, a su réagir en mettant en œuvre avec la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud, un dispositif de soutien visant à augmenter l'attractivité des hébergeurs touristiques du territoire. Il s'agit de permettre aux clients d'obtenir immédiatement une ristourne de 20 % du montant de leur hébergement par l'intermédiaire de la plateforme **j'achetemosellesud.fr**. Le montant de l'enveloppe allouée est de 15 000 €.

Par ailleurs, les élus du territoire posent les jalons d'une politique ambitieuse au travers de projets tels que :

- **Le village de gîtes à Dabo.**

Véritable atout majeur local du tourisme vert de qualité et respectueux de l'environnement, il fait actuellement l'objet de demandes de subventions. Ce village de vacances concentrera la qualité, l'accueil, la convivialité, le confort et les services au bénéfice des vacanciers. Les travaux débiteront en 2021 et s'étaleront sur une durée de 18 mois.

- **La gestion du Plan Incliné au travers de la SEM (Société d'Economie Mixte de la Vallée de la Zorn et du Teigelbach).**

Point phare du tourisme de la Région Grand Est depuis des décennies, le Plan Incliné n'a pas échappé à la baisse de fréquentation de notre territoire. L'absence de la clientèle étrangère et

notamment des allemands a été en partie compensée par une hausse de la clientèle française et de proximité grâce notamment aux opérations de relance initiées par Moselle Attractivité (opérations de communication, chèquiers collégiens).

Le schéma de fonctionnement et d'organisation des visites guidées va faire l'objet d'une réflexion et de propositions dans le but de dynamiser la découverte du site.

- **La vallée des éclusiers.**

Petit à petit les maisons éclusières reprennent vie et participent au réveil de ce merveilleux endroit dans lequel il est agréable de se laisser aller.

Les nouveaux locataires d'horizons différents, artistes ou artisans, s'activent à aménager et réhabiliter les maisons qui leur sont louées. Ils ont à cœur de vouloir rapidement partager leurs passions et leurs arts avec tous les promeneurs qui s'aventureront sur le site.

- **D'autres axes de développement font l'objet de réflexions.**

- **Le canal de la Marne au Rhin et le développement du tourisme « fluvestre ».**

La voie d'eau a permis d'attirer une nouvelle forme de tourisme. Il convient cependant de l'optimiser en développant une offre de découvertes touristiques au-dessus et autour du canal pour donner aux plaisanciers l'envie de rester, permettant ainsi d'associer des activités fluviales et terrestres (fluvestres).

- **La découverte de notre territoire au travers de la location de vélos électriques.**

- **La coordination et la structuration de l'offre touristique proposées au Pays de Phalsbourg.**

Ces projets sont ambitieux et variés. Ils traduisent la dynamique et la volonté d'inscrire le territoire dans une politique de séduction et d'attractivité dont les retombées seront plus larges. Plus que jamais, le tourisme reste un facteur de développement essentiel, contribuant à l'attrait de notre territoire et à son aménagement.

**Grégoire Perry,
Vice-Président
en charge du tourisme**

• Office de Tourisme : nouveaux outils de promotion pour le territoire



Une nouvelle édition de notre guide touristique papier a vu le jour cette année. Edité et diffusé à plusieurs milliers d'exemplaires, ce livret recense toute l'offre touristique du Pays de Phalsbourg ainsi que de nombreuses in-

formations pratiques. Il est

disponible gratuitement dans les bureaux d'information touristique de Phalsbourg et Dabo mais également dans les sites de visite et chez l'ensemble des prestataires du territoire.

Les 2 cartes présentant une sélection des plus beaux circuits de randonnée du Pays de Phalsbourg ont également fait l'objet d'une réédition suite à leur succès. Ces cartes sont le fruit d'une étroite collaboration avec le Département et le suivi du balisage sur le terrain est à attribuer aux deux associations du Club Vosgien du territoire.

Un présentoir de comptoir en carton permet désormais de regrouper et présenter les éditions papier de l'Office de Tourisme afin de les rendre plus visibles et attractives. Ce présentoir est distribué gratuitement à tous les prestataires et commerces du territoire sur simple demande au 03 87 07 47 51 ou à tourisme@paysdephalsbourg.fr.

Une collection de 15 cartes postales a

également été éditée cette année avec des visuels des photographes Patrice Bucher et Frédéric Engel en collaboration avec la maison d'édition locale L'Arbre à Papillons. Ces cartes postales, imprimées avec de l'encre végétale sur du papier recyclé, sont en vente dans les bureaux d'information de Phalsbourg et Dabo, en boutique au Plan Incliné et à la librairie de Phalsbourg. Elles sont disponibles à la revente pour tous les prestataires qui souhaiteraient les référencer dans leur commerce.

L'équipe de l'Office de Tourisme est à votre écoute, n'hésitez pas à partager vos informations (animations, événements, offres promotionnelles ...) avec nous pour que nous puissions les relayer via nos outils de communication.

Rejoignez-nous sur :  Tourisme Pays de Phalsbourg  [paysdephalsbourg](https://www.instagram.com/paysdephalsbourg)

• Pedro Veloso, artiste connu et reconnu



La Communauté de Communes a inauguré l'atelier d'art qui a pris place dans les locaux de l'ancienne miroiterie à Hof-fmuhl, le week-end du 18 au 20 septembre.

Le bâtiment et le terrain de la miroiterie, à proximité immédiate du Plan Incliné et à l'entrée est de la Vallée des Éclusiers, présentent un fort potentiel touristique. Une partie de ces locaux est louée à Pedro Veloso, artisan souffleur de verre, l'un des plus doués de sa génération. Il a soufflé pour de grandes maisons, telles que Hermès, Vuitton, Dior. Il

a participé à la création de la plus grande école européenne du verre à Vannes le Châtel et a enseigné pendant près de 20 ans les diverses possibilités du verre soufflé à l'atelier d'art de la ville de Paris.

Cette inauguration était complétée par la présence d'une artiste parisienne, Misstyk Gaïa, qui a présenté ses toiles et levé le voile sur les mystères qui entourent ses réalisations.

Cette occasion a permis aux artistes en cours d'installation dans la Vallée des Eclusiers de se retrouver.



- La ZA Maisons Rouges :
l'atout économique de tout un territoire



C'est un outil
incroyable
pour le
territoire de la
Communauté
de Communes
du Pays
de Phalsbourg
et bien au-delà,
un véritable
atout pour
l'attractivité
économique
qui préfigure
un dynamisme
mesurable.

La taille de la zone actuelle est de 623 270 m² : elle résulte d'un travail et d'une volonté de la ville de Phalsbourg, puis de la Communauté de Communes suite au transfert de compétences le 1^{er} janvier 2017. Elle a successivement porté le nom de ZI Maisons Rouges et ZAC Louvois.

Cette zone a l'avantage incontestable de se situer au carrefour routier entre l'autoroute A4, la RN4 et la RD61 vers Sarreguemines, au cœur de la Région Grand Est mettant plus de 200 000 habitants à moins de 30 minutes de route.

Les investisseurs privés de la zone ne s'y sont pas trompés et c'est naturellement que sa vocation logistique est présente et poursuit son développement.

Cette zone a également l'avantage d'être une zone mixte permettant d'accueillir des artisans, du commerce de grande distribution ou de proximité, des enseignes spécialisées, de la logistique, des services automobiles, des activités de loisirs ou encore de la restauration.

À ce jour, il reste un peu moins du tiers de la surface à commercialiser. Les contacts sont particulièrement nombreux depuis l'été malgré le contexte et plusieurs dossiers devraient se concrétiser au courant de l'année 2021.

Ainsi, les services de la Communauté de Communes travaillent à l'accueil de nouveaux artisans, d'un pôle médical, d'un hôtel, de nouvelles entreprises logistiques, d'une offre nouvelle de loisirs et de restauration.

2020 signe également la fin des travaux sur le secteur «péage» avec notamment la fin des opérations de plantations pour garantir une qualité paysagère de la zone. À compter de l'année prochaine, un marché public d'entretien paysager de la zone sera lancé, permettant de garantir cette qualité dans le temps pour le plus grand bonheur des clients et des entreprises.

Le défi est à présent d'assurer une commercialisation homogène permettant de définir de véritables petits pôles pour que le client puisse s'y retrouver et définir des synergies entre les entreprises présentes.

Pour la première fois, avec la dynamique de l'Association Zone Maisons Rouges, la Communauté de Communes a été partenaire dans l'organisation de la fête d'Automne pour découvrir les derniers aménagements et les nouvelles implantations économiques. Dans ce contexte, l'intercommunalité est venue en support logistique et financier de cette très belle initiative.



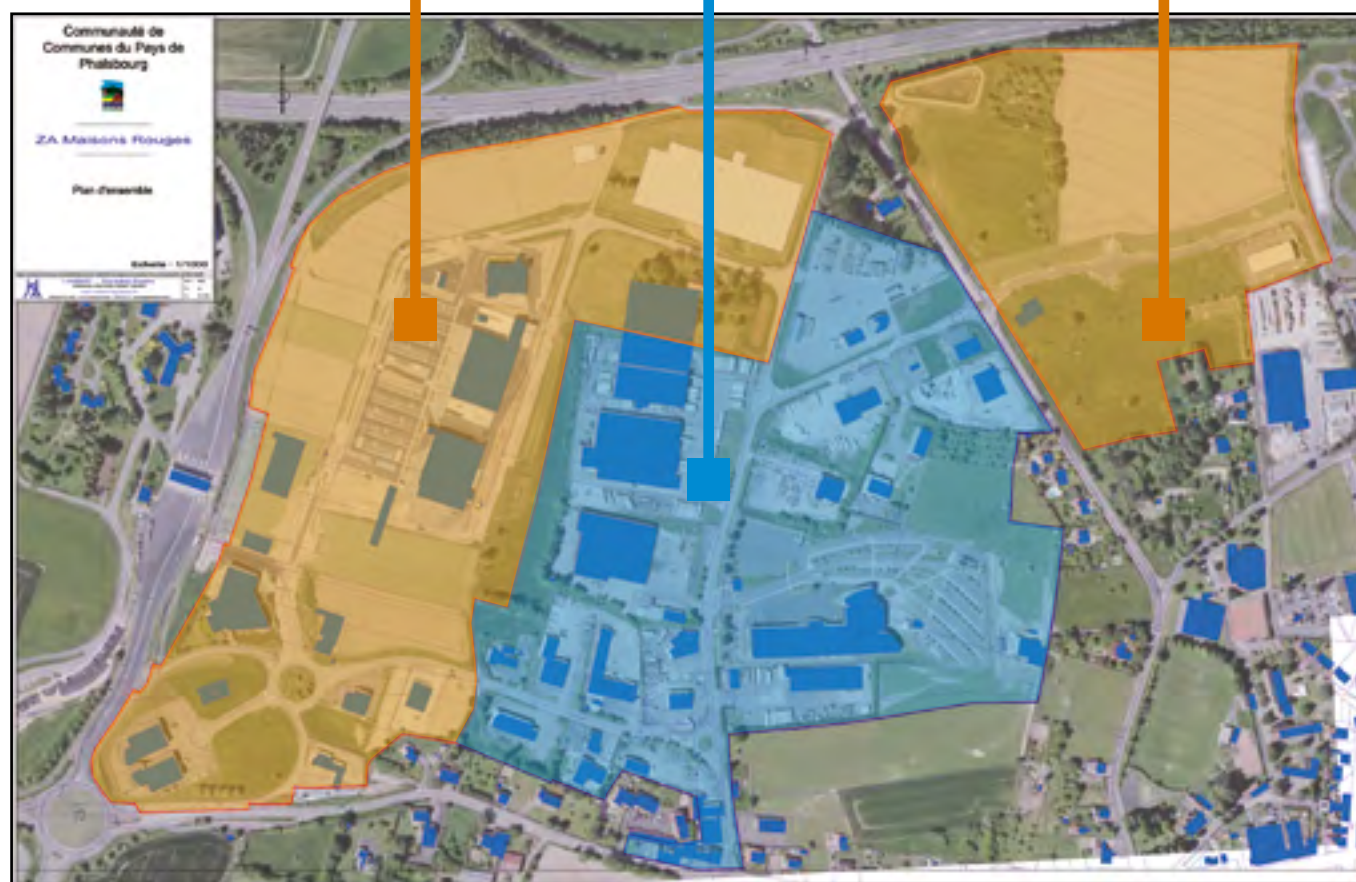
Eric Weber,
Vice-Président en charge
du développement économique et des finances



Secteur Péage

Secteur
Maisons Rouges

Secteur
Arbre Vert



• La vallée des talents

Après avoir engagé des travaux pour la sauvegarde des maisons éclusières, avec un juste équilibre financier entre la Communauté de Communes et les nouveaux occupants, la Vallée des Éclusiers prend doucement un nouvel envol.

En vous promenant à partir de la maison éclusière N°1, qui accueille toute l'équipe du chantier d'insertion, vous pourrez découvrir, au fil de l'eau, le nouveau visage de la vallée.

- **Maison éclusière N°2 :**

Le bar expo crêperie Papar Hasard géré par Valérie Philipot

- **Maison éclusière N°3 :**

Une serre aquaponique expérimentale gérée par Alain Kocher

- **Maison éclusière N°4 :**

Un gîte de pêche labélisé (gîte de France) en lien avec l'association AAPPMA de Dabo

- **Maisons éclusières**

N°5, N°6, N°7, N°9 :

mises en location à des particuliers habitants historiques de la vallée

- **Maison éclusière N°8 :**

Activités d'apiculture et de permaculture portées par Didier Schramm

- **Maisons éclusières**

N°10, N°11, N°12, N°16 :

en cours de finalisation et de définition d'un projet d'accueil d'artistes ou d'activités en lien avec l'esprit de la vallée

- **Maison éclusière N°13 :**

Occupée par Cédric Oesch, tailleur de pierres

- **Maison éclusière N°15 :**

Le sculpteur sur acier Samuel Ovroutski et sa famille y sont installés.

Toute cette stratégie d'occupation et d'animation résultent d'une étude globale finalisée en 2019.

Ce travail de co-construction a été financé par l'Union Européenne, Voies Navigables de France, la Banque des Territoires et la Communauté de Communes.

L'étude a permis de définir un véritable programme opérationnel pluriannuel sur un périmètre incluant la Vallée des Eclusiers, le Plan Incliné, la luge d'été, la cristallerie, l'ancienne miroiterie, le camping et la brasserie vers une ambition patrimoniale et touristique.

**Régis Idoux,
Vice-Président en charge du patrimoine**



• Service environnement

Assainissement et financement

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg exerce la compétence assainissement depuis le 1^{er} janvier 2018. L'exercice de cette compétence comprend : la collecte, le transport et le traitement des eaux usées.

L'article R2224-19 du Code général des collectivités territoriales dispose que « tout service public d'assainissement, quel que soit son mode d'exploitation, donne lieu à la perception de redevances d'assainissement ».

Que comprend la redevance d'assainissement ?

La redevance d'assainissement collectif comprend :

- Une part fixe destinée à couvrir tout ou partie des charges fixes du service assainissement.
- Une part variable déterminée en fonction du volume d'eau consommé par l'usager. Cette part variable

est destinée, quant à elle, à financer l'entretien, l'exploitation et la maintenance des systèmes d'assainissement collectif.

- Enfin, votre facture comprend également une redevance perçue par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse dénommée redevance pour modernisation des réseaux de collecte. Celle-ci est calculée sur la base du volume d'eau consommé. Elle permet une mutualisation des investissements nécessaires pour maintenir et améliorer le niveau de l'assainissement des eaux usées.

Qui est assujéti à la redevance d'assainissement collectif ?

La redevance d'assainissement est due par les usagers raccordés ou raccordables à un réseau d'assainissement qui réceptionne les eaux usées d'origine domestique.

Actualités du service environnement

Le service environnement a été renforcé par l'arrivée d'un technicien supplémentaire : Daniel ANSTETT qui sera chargé de la conduite d'opérations de mise en conformité des systèmes d'assainissement communaux. Le service environnement a fait l'acquisition d'un

équipement d'inspection télévisuelle des réseaux d'assainissement. Cette caméra permettra aux techniciens d'évaluer l'état des canalisations de collecte des eaux usées et des eaux pluviales.

Impact de la crise sanitaire COVID sur l'exploitation des stations d'épuration

Les stations d'épuration de Phalsbourg Nord et Phalsbourg Sud produisent des boues d'épuration qui sont habituellement épandues sur des parcelles agricoles situées sur le territoire communautaire. Ces épandages de boues sont strictement encadrés par des règlements et contrôlés par nos partenaires institutionnels (Agence de l'Eau et services de la Police de l'Eau).

La crise sanitaire COVID-19 a fortement modifié les modalités de gestion de ces boues. En effet, ces épandages ont été interdits suite à la publication d'un avis de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail) préconisant leur suspension en raison du risque COVID présent dans les eaux usées domestiques.

Parmi les alternatives proposées pour supprimer ce risque, le service assainissement a choisi de mettre en œuvre une opération de déshydratation des boues d'épuration. Ces travaux ont été confiés à la société DIETMAR GLASER. La méthodologie suivie comprenait le déploiement d'un atelier de déshydratation des boues, l'introduction de chaux vive en quantité importante dans les boues déshydratées afin d'atteindre un pH de 10 durant une période de 10 jours et enfin le stockage des produits obtenus avant leur épandage d'ici quelques semaines.

Le volume de boues ainsi déshydratées et chaulées s'élève à 600m³. Ce chantier a représenté une dépense non programmée d'environ 20 000 € HT. Une aide financière a été demandée auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



STEP Sud de Phalsbourg :
cuve de stockage des boues d'épuration



Atelier de déshydratation des boues

Christian Fries,
Vice-Président en charge
de l'environnement

• La culture, une offre de proximité

Encore plus en temps de COVID-19, il est avéré que la lecture ou la musique participent pleinement à l'éducation, à la formation de notre personnalité et facilitent l'acquisition de notre propre liberté, notamment auprès des plus jeunes.



Nos Médiathèques-Bibliothèques et notre École de Musique ont un rôle patrimonial et ludique. Ces lieux de vie et d'échanges luttent efficacement contre les fractures de la société et les inégalités.

Elles sont notamment des outils d'inclusion sociale, d'éducation à la lecture, à la musique et de lutte contre l'exclusion numérique.

Poursuivre le développement de nos structures culturelles, qui ont déjà un franc succès sur notre territoire et étendre partout l'accès à une offre locale de proximité de lecture, de musique et de pratiques artistique en développant le maillage du territoire est donc indispensable pour notre Communauté de Communes et nos usagers.

Les territoires ruraux doivent être dotés, au même titre que les territoires urbains, d'équipements culturels novateurs.

Et comme le contexte sanitaire actuel le souligne, il est plus que jamais important de continuer à démocratiser l'accès au numérique pour l'ensemble de la population, aller dans le sens d'une Communauté de Communes « branchée », vivante et rayonnante.

À la pointe du numérique, la Communauté de Communes vient donc d'acquiescer des tablettes.

Des formations et des ateliers permettront d'initier le public à ce support, notamment pour les plus jeunes ou les seniors.

Faire découvrir le côté ludique de la tablette, faciliter la prise en main des applications et des services, optimiser les recherches sur internet, la création d'une boîte mail seront au programme de ces cours. Ce sera

aussi l'occasion de donner des conseils sur la création d'un mot de passe, la communication à distance, pour échanger avec famille, enfants et petits-enfants. En passant par l'utilisation des applis pratiques : les services en ligne de la vie quotidienne : la météo, les annuaires, AMELI, les sites de transports, ... Une priorité : rendre le public attentif aux risques de cyber malveillance.

Encore une fois, ces outils permettront de rompre l'isolement de nos seniors.

Il est évident que régulièrement nos deux entités culturelles se réinventent, déploient des trésors d'imagination, et n'hésitent pas à proposer des animations hautes en couleurs et des activités numériques COVID ou non pour le plus grand plaisir des nombreux usagers du territoire !

Janique Gubelmann
Vice-Présidente
en charge de la culture et de la communication



• Un réseau de lecture GRATUIT pour rendre la culture accessible à tous !

Le réseau de lecture du Pays de Phalsbourg vous permet d'accéder à 40 000 documents que vous pouvez réserver 24h/24h, 7 jours/7 depuis notre catalogue en ligne

Une seule inscription permet de fréquenter les sept lieux de lecture GRATUITEMENT !

C'est également la possibilité de participer à des actions culturelles toute l'année.

POUR VOUS INSCRIRE :

Rendez-vous dans l'un des lieux de lecture, muni d'un justificatif de domicile (les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte). Alors, n'hésitez plus, nous vous attendons !

Horaires :

• Bibliothèque de Dabo :

4, rue Saint Léon IX
bibliotheque.dabo@gmail.com
Mercredi : 17h - 18h
Samedi : 9h - 11h

• Bibliothèque de Haselbourg :

35, rue principale
Tél. 03 87 03 22 53
biblio.has@orange.fr
Lundi : 16h45 - 19h30
Jeudi : 16h45 - 19h30
2^{ème} dimanche du mois :
10h - 11h30

• Bibliothèque de Lutzelbourg :

8, rue Ackermann
Tél. 03 87 07 88 31
bibliotheque.lutzelbourg@orange.fr
Mardi : 18h30 - 20h
Mercredi : 14h - 16h30
Samedi : 10h - 12h

• Point Relais Lecture de Danne-Et-Quatre-Vents :

1, rue de l'Eglise
(1^{er} étage de la mairie)
1^{er} lundi du mois : 17h - 19h

• Point Relais Lecture de Henridorff :

1, rue de l'Eglise
(1^{er} étage de la mairie)
1^{er} mercredi du mois :
18h - 19h

• Médiathèque Intercommunale Arzwiller

1, Place de la Grotte
Tél. 03 87 07 96 16
mediatheque@paysdephalsbourg.fr
Mardi : 14h - 18h
Mercredi : 10h - 12h
Vendredi : 14h - 20h

• Médiathèque Intercommunale Phalsbourg

1, rue du Collège
Tél. 03 87 24 63 69
mediatheque.phalsbourg@orange.fr
Mardi : 14h - 18h
Mercredi : 9h - 12h et 13h - 17h
Vendredi : 10h - 12h et 14h - 19h
Samedi : 9h - 12h

Service MEDIA-DRIVE

Pour retirer vos réservations sur rendez-vous en toute sécurité. Service de drive dans les Bibliothèques (Dabo, Haselbourg, Lutzelbourg) et Médiathèques intercommunales (Phalsbourg, Arzwiller) du Pays de Phalsbourg, proposé sur rendez-vous aux horaires d'ouverture habituels.

MEDIA-DRIVE,

comment ça marche ?

1. Réservez votre livre depuis votre espace personnel sur : <https://mediatheques.paysdephalsbourg.fr/>
Mot de passe perdu ? Merci d'adresser votre demande à : mediatheque@paysdephalsbourg.fr
2. Attendez la confirmation par email de votre rendez-vous. Dès que l'ouvrage réservé est disponible un email vous est adressé (vérifiez également dans vos spams), pour vous donner un rendez-vous de retrait en Médiathèque (celle où votre compte lecteur est localisé).
3. Retrait
Rendez-vous à la bibliothèque mentionnée. Sur site, un sas est

prévu pour vous accueillir. Pour la santé de tous, il est important de respecter la date et le créneau horaire attribué.

4. Vous pouvez rendre les livres empruntés lors du retrait. Les livres rendus seront mis en quarantaine plusieurs jours en raison des risques de transmission.



Une seule adresse pour tout savoir :
<https://mediatheques.paysphalsbourg.fr>

NOUVEAU :

Des partitions à votre disposition

Les Bibliothèques vous proposent désormais le prêt gratuit de plus de 300 partitions ! Vous êtes amateur de musique, musicien expert, chanteur amateur, une chorale, ... ? N'hésitez pas à vous rendre sur notre catalogue pour réserver votre partition ou demander des informations à votre bibliothécaire. Ce fonds est offert par la Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques du Département.

• Des animations hautes en couleurs

Il faut partir...

Des ateliers de collecte de témoignages, d'anecdotes vécues ou racontées par des proches sur les évacuations liées à la 2^{ème} Guerre Mondiale ont été mis en place à la médiathèque intercommunale de Phalsbourg. Ces séances ont eu lieu avec le duo d'artistes Eric CHAPUIS, auteur et designer indépendant et Romain RAVENEL, intervenant artistique spécialisé en théâtre, illustration et écriture et le centre de ressources pour le développement des pratiques vocales, l'INECC Mission Voix Lorraine.

Certains ateliers ont pu se tenir en présentiel et les derniers se sont déroulés à distance grâce à l'outil numérique Zoom.

La lecture publique de ce travail collectif devait avoir lieu en novembre mais reconfinement oblige elle se fera en vidéo.

Rendez-vous sur <https://mediatheques.paysphalsbourg.fr> pour retrouver la vidéo en ligne.



• Pascal Légitimus à Phalsbourg !

Jeudi 8 octobre, le célèbre Pascal Légitimus, humoriste et auteur, était l'invité de la librairie l'Arbre à Papillons et de la Médiathèque intercommunale de Phalsbourg au Cinéma Le Rio pour présenter son ouvrage "L'ALphabétisier".

Avec Marie-Hélène Engel au micro ce soir-là, ce fut un échange littéraire et humoristique avec Pascal rondement et drôlement mené autour « des mots qui n'existent pas... Mais qui pourraient... ou devraient ! ».

Un ouvrage à découvrir sans modération !



Temps d'échange convivial entre Pascal Légitimus, le Président de la Communauté de Communes, Christian Untereiner et la Vice-Présidente en charge de la Culture et de la Communication, Janique Gubelmann.

• Une belle reprise de l'École de Musique Intercommunale du Pays de Phalsbourg à nouveau en suspend...

Après un arrêt de plusieurs mois en raison de la COVID-19, l'École de Musique intercommunale du Pays de Phalsbourg avait rouvert ses portes dès la rentrée avec pour objectif la pratique instrumentale en toute sérénité en appliquant à la lettre le protocole sanitaire.

C'est avec grand plaisir que tous les élèves avaient repris le chemin de l'École de Musique pour retrouver leurs professeurs ! Mobilisés pendant le premier confinement, ils avaient fait preuve d'inventivité pour continuer à offrir un accompagnement musical à distance à leurs élèves (Skype, WhatsApp, Youtube). Sur le plan pédagogique, c'était un véritable tremplin pour la confiance en soi, le but étant toujours de se faire plaisir !

Cet accompagnement à distance ne pouvait évidemment pas remplacer les cours et les échanges réels entre les professeurs et les élèves même s'il y a eu de beaux moments de partage musicaux.

Nous pensions tous que cette expérience, qui resterait dans nos mémoires pour très longtemps, ne se reproduirait pas aussi vite ! Nous étions tous si contents de pouvoir à nouveau se voir, échanger, se faire plaisir car rien ne pourra jamais remplacer les cours de musique en présentiel c'est une évidence !

Et pour cette reprise nous avions hâte de vous présenter la grande nouveauté : l'ouverture d'une classe de Harpe Celtique !

Et malheureusement tous ces beaux projets que nous avions faits : auditions, concerts de Noël... ont à nouveau été mis en suspend, reconfinement oblige !

C'est avec une grande tristesse et ce, malgré toutes les précautions mises en place pour assurer nos activités en toute sécurité, qu'une nouvelle fois l'École de Musique du Pays de Phalsbourg est contrainte à l'arrêt.

Déception et incompréhension sont les premières réactions de l'équipe pédagogique des professeurs, tous artistes et musiciens, mais il est évident que cette obligation de fermer nos portes est pour le bien de tous. Notre priorité est avant tout de préserver nos élèves de cette crise sanitaire sans précédent, c'est donc le moment de se réinventer !

Après une première expérience de découverte pour l'enseignement à distance, pas toujours facile car il reste encore des barrières comme les problèmes liés

au réseau ou tout simplement l'équipement, nous mettons en place ce même système avec d'avantage de recul et d'expérience. WhatsApp et Skype n'ont plus aucun secret pour nous et je pense que les élèves seront très motivés par ce nouveau défi !

Nous continuerons ensemble à progresser, de faire de la musique en nous faisant plaisir et en réinventant les codes de l'interprétation, et pourquoi ne pas imaginer une petite audition sur le thème de Noël qui reste le projet phare de cette fin de trimestre !

Paix, amour et musique ne font-ils pas bon ménage ?

Nous en avons tant besoin par ces temps difficiles ! Aux yeux de tous, la musique reste un art universel, qu'elle soit classique ou moderne, elle accompagne chaque instant de notre vie, dans nos moments de tristesse comme de joie. Nous l'écoutons seul ou entre amis. Ce moyen d'échanger à distance reste le seul que nous ayons pour la laisser s'épanouir au travers de nos émotions !

Je n'ai plus qu'un mot à vous dire :

« Que vive notre belle musique » !!!

Estelle Grosse,

Directrice de l'École de Musique



• Tout le territoire fibré en 2021 !



Pose du NRO
(Nœud de Raccordement
Optique) de la plaque de
Phalsbourg. Equipement
d'une trentaine de tonnes.



C'est un enjeu majeur d'attractivité de notre territoire, l'accès au Très Haut Débit est devenu, notamment en période de confinement, une nécessité et la Communauté de Communes du pays de Phalsbourg est au rendez-vous.

C'est à la fois un défi technique et financier qu'il faut assumer dans une période particulièrement difficile à gérer au quotidien.

En 2016, la Communauté de Communes avait validé sa participation au Syndicat Mixte Moselle Fibre sous l'impulsion du Département de la Moselle. C'est ainsi qu'avec l'appui financier du Département de la Moselle, de la Région Grand Est, de l'Etat, de l'Union Européenne et des intercommunalités que le chantier a démarré.

Sur notre territoire ce sont 9 564 prises à construire qui sont réparties sur quatre plaques techniques (Metting, Phalsbourg, Lutzelbourg et Dabo). La participation financière de la Communauté de Communes se monte à 3 825 600 €.

- La plaque de Metting concernant les communes de Berling Bourscheid, Brouviller, Hangviller, Hérange, Lixheim, Metting, Vescheim, Wintersbourg et Zilling, est ouverte depuis le 21 septembre dernier.
- La plaque de Phalsbourg concernant les communes de Danne-et-4-Vents, Henridorff (partie village), Mittelbronn, Phalsbourg, Saint-Jean-Kourtzerode, Vilsberg et Waltembourg, est ouverte depuis le 16 novembre dernier.
- Les plaques de Lutzelbourg et de Dabo pour toutes les autres communes sont attendues à la commercialisation pour le 1^{er} semestre 2021.

Les habitants (particuliers et entreprises) des deux premières plaques peuvent donc déjà prendre contact avec le fournisseur d'accès internet pour équiper leur domicile. Il est à noter qu'à l'heure où nous imprimons, seul l'opérateur ORANGE-SOSH est présent sur le réseau. Deux autres opérateurs, SFR et BOUYGUES, viendront compléter l'offre commerciale au courant de l'année 2021.

Ce qu'il faut savoir :

- Quand une plaque est ouverte à la commercialisation, cela ne signifie pas toujours que votre domicile pourra être desservi dès le lendemain. Au moment où la plaque est commercialisée, environ 80% des prises sont éligibles... Il reste malheureusement toujours des prises (environ 20%) qui nécessiteront des interventions techniques pointues d'infrastructures qui peuvent nécessiter une période complémentaire d'ingénierie et de travaux pouvant durer de 3 à 6 mois (point orange sur la carte d'éligibilité).
- À partir du moment où la plaque est commercialisée, c'est l'opérateur fournisseur d'accès qu'il faut contacter (point jaune ou vert sur la carte d'éligibilité).
- L'intervention technique d'installation de la prise est GRATUITE. L'opérateur peut aussi, en fonction des périodes commerciales, offrir en plus les frais d'ouverture.
- Vous trouverez toutes les informations utiles, y compris le suivi de l'éligibilité de votre domicile sur le site internet de Moselle Numérique : **www.moselle-numerique.fr**
- Si vous apparaissez en jaune sur la carte de Moselle Numérique, cela signifie que vous pouvez déjà souscrire à un abonnement.

Vous pouvez suivre l'évolution de la construction du réseau ainsi que les prochaines dates d'ouvertures, ou de réunions publiques (dès que la situation sanitaire le permettra) sur le site internet de la Communauté de Communes du pays de Phalsbourg : www.paysdephalsbourg.fr ou sur la page Facebook <https://www.facebook.com/paysdephalsbourg>

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg est au rendez-vous de la numérisation et de la digitalisation, au service des nouveaux usages numériques pour tous les habitants.

Laurent Burckel,
Directeur Général des Services



• Habitat

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg développe depuis 2016 une action d'accompagnement en faveur de la rénovation énergétique. Consciente des nombreux besoins de la population, elle n'a de cesse d'étoffer son offre.

C'est ainsi qu'elle s'est saisie du délicat dossier de l'habitat nécessitant des actions de rénovation. Afin de mener à bien cette compétence, la Communauté de Communes a contractualisé avec CAMEL (collectif pour l'Amélioration du Logement). Le programme s'est articulé autour du dispositif de l'ANAH (Agence Nationale de l'habitat) et d'un financement de la collectivité. Les objectifs étaient ceux de l'Etat : la lutte contre le logement insalubre, précaire et la rénovation énergétique.

Camel a mis en œuvre des permanences physiques et téléphoniques pour accueillir, évaluer et orienter le public intéressé. L'Association a animé des réunions publiques d'information, a accompagné les bénéficiaires dans leurs projets et les a aidés dans le montage des dossiers.

Le bilan est parlant, en trois ans :

- 96 dossiers ont été instruits
- 35 500 € ont été investis par la Communauté de Communes
- 1 700 000 € de travaux effectués par des entreprises locales

L'effet levier est incontestable

Seulement, les dispositifs ANAH ont une limite majeure : les critères d'éligibilité limités aux familles à faibles revenus. Conscient de cette contrainte, soucieux des obligations climatiques, l'Etat a décidé de mettre en œuvre une politique de rénovation ouverte au plus grand nombre et déclinée localement.

Le programme s'appelle SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique).

Devant la réussite des dispositifs ANAH tant pour les habitants que pour les professionnels du bâtiment, la Communauté de Communes souhaite s'engager dans ce nouveau programme. Par souci d'efficacité, la mission sera confiée au partenaire historique CAMEL.

La collectivité a pris en compte les atouts de l'association : sa connaissance du territoire, ses partenariats, son réseau entrepreneurial et son expérience dans la mise en œuvre des actions de terrain (permanences, réunions publiques...).

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg attend de SARE le même effet levier qu'avec le dispositif ANAH. Elle souhaite aussi répondre aux questions environnementales, permettre à ses habitants de réaliser des économies d'énergies.



**Marielle Spenle,
Vice-Présidente en charge des
services à la population**

• Une tournée avec Sonia

Chaleureuse, c'est avec beaucoup d'entrain que Sonia, notre porteuse de repas de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, m'a accueillie sur sa tournée.

6h45, il fait froid et la camionnette frigorifique est prête. Sonia a déjà commencé le contrôle :

« Premièrement s'assurer que les plateaux livrés par notre fournisseur L'Alsacienne de Restauration sont conformes à la commande. Deuxièmement vérifier le contenu des repas, certains de nos clients souffrent de pathologies qui les obligent à suivre des régimes alimentaires très stricts. Les repas sont variés, copieux et peu onéreux. »

7h00, le boulanger livre le pain frais et nous partons. La tournée sera longue, 24 personnes ont

passé commande. Nous partons vers Garrebou, puis Haselbourg. La route est agréable mais en arrivant à Dabo, Sonia précise qu'en hiver sa tournée est bien plus difficile et que les temps de trajet sont considérablement rallongés. Mais ni le verglas, ni la neige n'empêchent sa distribution, car c'est précisément dans ces conditions que l'isolement doit être rompu.

9h45, nous nous garons devant la maison d'un couple. Monsieur, sur le pas de sa porte, nous attend avec impatience. Sonia prend le temps de l'écouter. Sa femme reste dans le salon, depuis la COVID-19, elle ne vient plus discuter, elle a peur.

Elle n'est pas la seule... Au cours de nos arrêts, je suis surprise par

le nombre de personnes préférant être livrées sans aucun contact, le plateau déposé sur le rebord d'une fenêtre et récupéré dès que nous nous éloignons.

Sonia ne part pas sans avoir aperçu ses clients : *« Mon travail ne s'arrête pas à une livraison, je m'assure que les gens vont bien. Je m'inquiète pour eux surtout depuis que le virus s'est déclaré. »*

11h45, nous avons livré trois quarts des repas, nous sommes allées à Guntzwiller, Arzviller, Saint-Louis, Saint-Jean-Kourtzerode.

13h30, nous rentrons la camionnette dans le garage de la Communauté de Communes, procédons à son nettoyage et mangeons. Au menu : salade, saumonnette, fromage, dessert.

Sonia a raison c'est bon et copieux. Juste après, elle procède aux suites administratives, une heure de travail quotidien.

Le portage de repas ne se résume pas à de simples livraisons, il est au centre du lien social, il nourrit le cœur et l'âme. Et je peux vous l'affirmer, Sonia y veille !



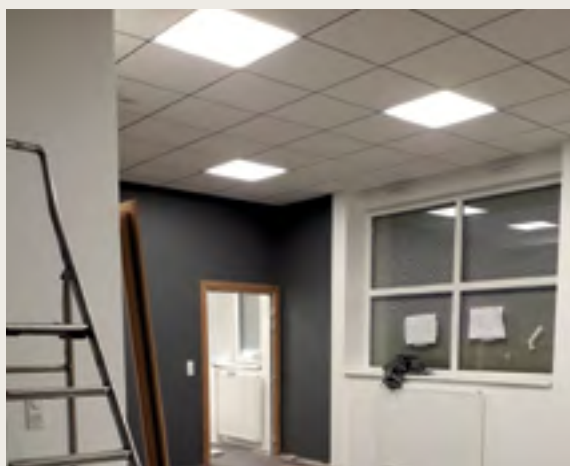
• Travaux d'aménagement au Siège de l'Intercommunalité : mieux vous accueillir !

Moderniser était pour la Communauté de Communes totalement indispensable pour optimiser le fonctionnement des services et l'accueil des usagers.

L'ancienne salle de réunion du premier étage a été transformée en bureaux pour permettre l'accueil du service environnement qui s'est vu étoffé d'un nouveau collaborateur. Ces travaux ont également permis de réinternaliser le service

d'autorisation du Droit des Sols et anticiper l'arrivée future du nouveau service de conseils aux collectivités de la Direction Générale des Finances Publiques.

L'ancien atelier du rez-de-chaussée accueille dorénavant une nouvelle salle de réunion plus spacieuse, plus lumineuse, plus accessible et plus moderne facilitant le travail quotidien des élus, des collaborateurs et de l'ensemble des partenaires.



La nouvelle salle de réunion à l'occasion d'une rencontre entre l'exécutif (Président, Vice-président(e)s) et une partie des collaborateurs.

Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg • 18, rue de Phalsbourg, 57370 MITTELBRONN
Tél. : 03 87 24 40 40 • contact@paysdephalsbourg.fr
www.paysdephalsbourg.fr • <https://www.facebook.com/paysdephalsbourg>
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.